

PAR COURRIEL

Québec, le 15 janvier 2018

Objet : Demande d'accès à des documents

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel reçu le 14 décembre 2017, dans lequel vous nous demandez les documents suivants :

1. Copie de l'organigramme détaillé de la Direction Générale des services de Télécommunications;
2. Contrats de quatre consultants externes dont vous nous avez donné les noms;
3. Copie des bordereaux de soumission des achats radio (Radio mobile, répéteur radio, radio portative et radio bi-bandes) pour les voitures du MTQ en 2016-2017.

Concernant le premier volet de votre demande, nous vous transmettons le document demandé.

En ce qui concerne le deuxième volet, nous vous précisons que le CSPQ contracte avec des firmes spécialisées en technologie de l'information ou de télécommunication et que celles-ci déterminent quelles sont les personnes qui sont mises à la disposition de notre organisme selon les profils et les compétences requises. Par la suite, une demande d'exécution est faite afin qu'une personne ressource puisse effectuer le travail.

... 2

Vous trouverez ci-joint, les demandes d'exécution relative aux consultants que vous nous avez mentionnés. Toutefois, vous constaterez que certains renseignements ont été caviardés en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), ci-après désignée « Loi sur l'accès ».

Concernant le troisième volet de votre demande, le 8 janvier dernier vous avez précisé les numéros de contrats suivants : 999731166, 999108295 et 999729323 afin que nous puissions retracer les documents.

Vous trouverez ci-joint, le document détenu par notre organisme.

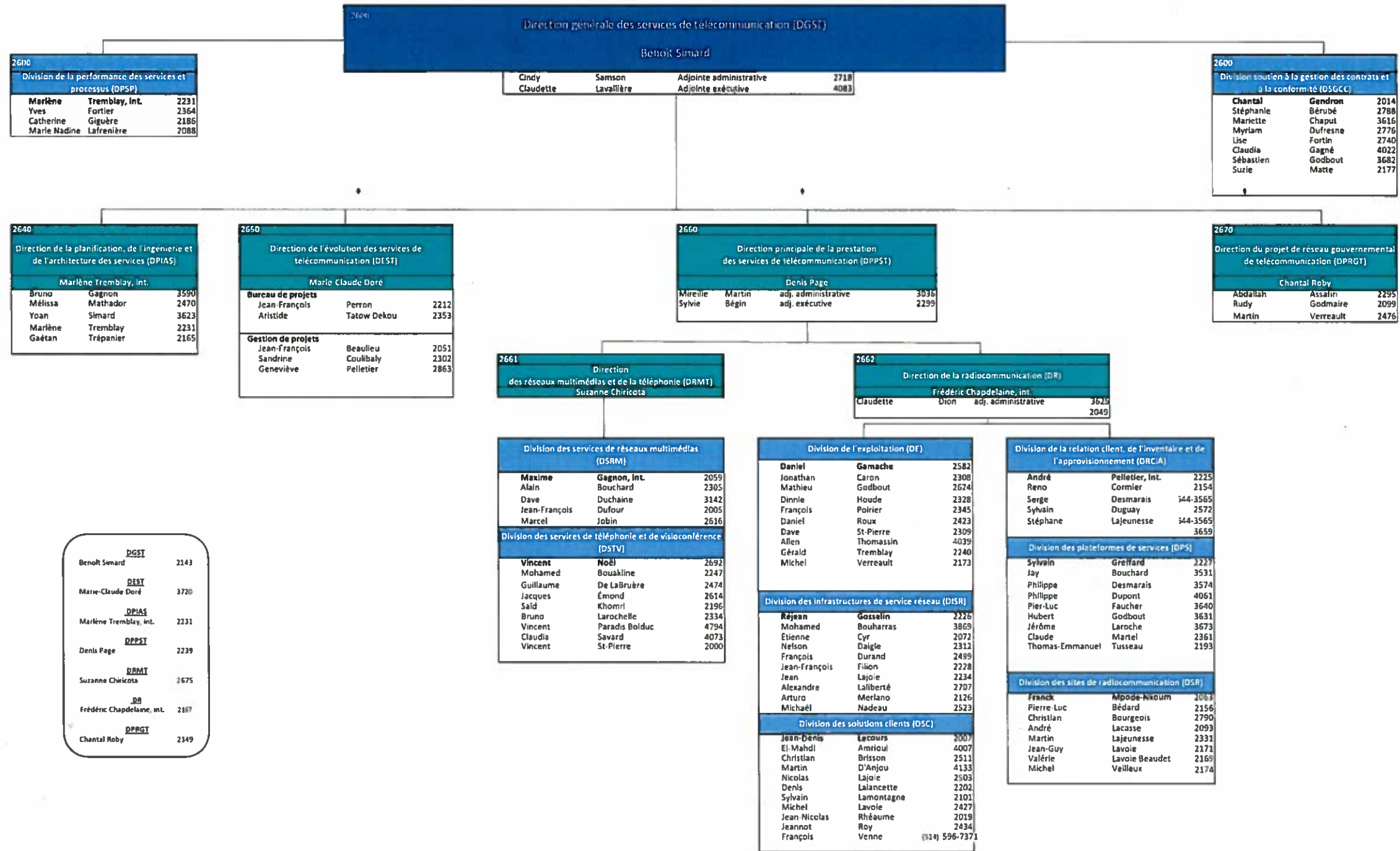
Conformément à la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi que le libellé des articles précités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Réjeanne Lachance
Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels

p. j. 3



Numéro de la demande : 03
Numéro d'appel d'offres : 999107633
Numéro de contrat : 999731031
Numéro de bon de commande : 347485332

Partie 1 – Informations sur le contrat

Date de début du contrat : 31/05/2017	Date de fin du contrat : 28/02/2027
Titre du contrat : SERVICES D'UN EXPLOITANT PRINCIPAL DES SERVICES DE RADIOCOMMUNICATION (PSEP)	
Nom du prestataire de services : MOTOROLA SOLUTIONS CANADA INC.	
Nom du représentant du prestataire : DENIS DESCHÉNES	
Nom du représentant désigné au contrat : DENIS PAGE	

Partie 2 – Informations sur la demande

Numéro de projet : 100000000	Nom du projet : Exploitation du RENIR
Numéro de l'unité administrative (UA) du requérant : 2662	
Nom de l'UA : Direction de la radiocommunication	
Titre de la demande : Ingénierie et soutien technique en radiocommunication (Activités de support à l'exploitation)	
Description des travaux ou des biens livrables Voir détails en annexe	
Dates d'exécution ¹ (Début et fin prévues)	Date de début : 01/06/2017 Date de fin : 31/03/2018

Contrat à prix unitaire²

Catégorie/complexité (s'il y a lieu) et quantité (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3)

Contrat à taux (jours personne²)

Profil de ressource/niveaux et jours personne (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3)

Ingénieur intermédiaire (207 jours)	

Nom du requérant (en lettres majuscules) : IFAN DENIS LECOURS

Signature :  Date : 2017/11/03

¹ L'intervention se terminera avec l'atteinte du premier des deux paramètres suivants, soit la date de fin de la demande d'exécution ou la consommation complète du budget. Toutefois, le requérant peut mettre fin au mandat en tout temps selon les conditions prévues au contrat.

² Lorsque le requérant est le représentant désigné au contrat, remplir ces renseignements à la page 3 seulement.

Partie 3 – Évaluation de la demande par le représentant désigné au contrat

Catégorie/complexité (s'il y a lieu)	Quantité	Prix unitaire inscrit sur le bordereau de prix	Total
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

Profil de ressource/niveau	Nombre de jours	Taux inscrit sur le bordereau de prix	Total
Ingénieur intermédiaire	207	X X \$	X X \$
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

TOTAL GÉNÉRAL X X \$

Commentaires

Nom du représentant désigné au contrat (en lettres moulées) DANIEL GAMACHE

Signature

Date: 3 MAR 2017

Réponse requise avant le :

Partie 4 – Évaluation de la demande par le représentant du prestataire de services

Évaluation du degré de complexité (s'il y a lieu) :

Catégorie	Complexité

Nom de la (des) ressource(s) proposée(s) (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3) :

Profil	Nom de la ressource
Ingénieur intermédiaire	X X

Ressources prévues à la soumission Oui Non

(Si ressources non prévues, se référer à la clause sur le remplacement de ressources)

Commentaires additionnels

Demande acceptée

Demande refusée

Nom du représentant du prestataire de services (en lettres moulées) DENIS DESCHÉNES

Signature

X X X

Date

2017/11/08

Le représentant valide notamment la conformité de la demande par rapport au contrat et la disponibilité contractuelle

Partie 5 - Décision et signature

Prix convenu :

Offre acceptée Offre refusée

Commentaires

- UA où l'engagement financier est imputé est le 2662 Direction de la radiocommunication
- Compte tenu de la valeur de la demande d'exécution l'autorisation de l'engagement financier est celle du directeur général Benoît Simard.

Nom de signature du CSPO' (UA où l'engagement financier est imputé) (en lettres moulées) : BENOIT SIMARD

Signature

X X X

Date :

2017.11.16

Annexe

- Analyse des besoins et des plaintes de la clientèle, production des rapports associés et proposition de solutions correctives ou d'éléments additionnels à analyser;
- Soutien de niveau 3 pour la résolution des problèmes soulevés par la clientèle;
- Réalisation des essais terrain avec le MO client sur les solutions développées en cours de mandat, pour la prise de mesures de couverture radio et pour identifier les enjeux;
- Étude des paramètres de programmation ADF dans les terminaux, réalisation des essais en laboratoire et sur le terrain des terminaux ADF et analyse des comportements;
- Investigation du processus d'itinérance des terminaux sur le réseau;
- Études de la compatibilité électromagnétique sur les sites radios;
- Analyse du bruit de site radioélectrique sur certains sites radios urbains;
- Formation et accompagnement (coaching) des équipes d'installations, l'équipe interne du RENIR et éventuellement les représentants des clients RENIR (MO), dans le but de donner le support nécessaire à la bonne compréhension de la technologie et des solutions développées.

4 Se référer au règlement numéro 2 sur la signature de certains actes, documents ou écrits du Centre de services partagés du Québec

DEMANDE D'EXÉCUTION

Numéro de la demande : **DE-04**
 Numéro d'appel d'offres : **999106278**
 Numéro de contrat : **999724348**
 Numéro de bon de commande :

Partie 1 – Informations sur le contrat

Date de début du contrat : **20/10/2014** Date de fin du contrat : **19/10/2017**
 Titre du contrat : **Conseillers stratégiques en architecture d'affaires, technologique et en gestion**
 Nom du prestataire de services : **R3D**
 Nom du représentant du prestataire : **Guy Carignan, directeur service-conseils**
 Nom du représentant désigné au contrat : **Denis Page**

Partie 2 – Informations sur la demande

Numéro de projet : Nom du projet :
 Numéro de l'unité administrative (UA) du requérant : **2830**
 Nom de l'UA : **Direction des solutions de radiocommunication**
 Titre de la demande : **Conseiller en gestion**
 Description des travaux ou des biens livrables :
La ressource demandée conseille le directeur des solutions de radiocommunication sur les orientations et les investissements visant à assurer la pérennité à long terme des services offerts à la clientèle du RENIR. Plus spécifiquement, cette ressource assure l'intégration, la logistique et la mise en œuvre des solutions retenues par les Services préhospitaliers d'urgence du ministère de la Santé et des Services sociaux.
 Dates d'exécution¹ (Début et fin prévues) Date de début : **01/02/2015** Date de fin : **31/12/2015**

Contrat à prix unitaire²
 Catégorie/complexité (s'il y a lieu) et quantité (si vous avez besoin de plus d'espace veuillez utiliser l'annexe à la page 3)

Contrat à taux (jours personne²)
 Profils de ressource/niveaux et jours personne (si vous avez besoin de plus d'espace veuillez utiliser l'annexe à la page 3)

Conseiller à la gestion - 200 j-p	

Nom du requérant (en lettres moulées) : **Marc Pepin**
 Signature *M. Pepin* Date : **2015.01.29**

¹ L'intervention se termine avec l'absence du premier des deux paramètres suivants, soit la date de fin de la demande d'exécution ou la consommation complète du budget. Toutefois, le requérant peut mettre fin au mandat en tout temps selon les conditions prévues au contrat.
² Lorsque le requérant est le représentant désigné au contrat, remplir ces renseignements à la partie 3 seulement.

Partie 3 – Évaluation de la demande par le représentant désigné au contrat

Catégorie/complexité (s'il y a lieu)	Quantité	Prix unitaire inscrit sur le bordereau de prix	Total
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

Profil de ressources/niveau	Nombre de jours	Taux inscrit sur le bordereau de prix	Total
CONSEILLER À LA GESTION	200		X X
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

TOTAL GÉNÉRAL: X X

Commentaires :

Nom du représentant désigné au contrat³ (en lettres majuscules) : Denis Page
 Signé : _____ Date : 2015-01-29
 Réponses reçues avant la :

Partie 4 – Évaluation de la demande par le représentant du prestataire de services

Évaluation du degré de complexité (s'il y a lieu) :

Catégorie	Complexité

Nom de la (des) ressource(s) proposée(s) (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3) :

Profil	Nom de la ressource
CONSEILLER À LA GESTION	X X

Ressources prévues à la soumission : Oui Non
 (Si ressources non prévues, se référer à la clause sur le remplacement de ressources)

Commentaires additionnels :

Signature : _____ en lettres majuscules : GUY CARIGNAN
 Date : 2015-02-02

³ Le représentant vérifie l'adéquation à l'égard de la demande par rapport au contrat et la disponibilité contractuelle.

Partie 5 - Décision et signature

P x convenu

Offre acceptée

Offre refusée

Commentaires

(Selon le plan de délégation)
Nom de propriétaire du CSPO/IMA et numéro de contrat financier (en lettres majuscules): BENJAMIN SIMARD
Signature: _____ Date: _____

Annexe

2015-03-16 : La présente demande d'exécution s'est terminée le 13 mars 2015. Ceci justement permet de récupérer un montant de X X \$ calculé comme suit :

Montant original : X X
Nombre d'heures effectuées : 314 h
Montant facturé : X X

Le montant résiduel dégagé ne pourra pas être facturé pour cette demande et sera récupéré pour la réalisation de nouvelles demandes d'exécution.

Requérant : X X . 20150317
Marc Pepin, directeur des solutions de radiocommunication

Représentant désigné au contrat : X X
Denis Page, directeur des services d'infrastructure de radiocommunication 2015-03-17

DEMANDE D'EXÉCUTION

Numéro de la demande : 04
Numéro d'appel d'offres : 999107633
Numéro de contrat : 999731031
Numéro de bon de commande : 347485832

Partie 1 – Informations sur le contrat

Date de début du contrat : 31/05/2017	Date de fin du contrat : 28/02/2027
Titre du contrat : SERVICES D'UN EXPLOITANT PRINCIPAL DES SERVICES DE RADIOCOMMUNICATION (PSEP)	
Nom du prestataire de services : MOTOROLA SOLUTIONS CANADA INC.	
Nom du représentant du prestataire : DENIS DESCHÉNES	
Nom du représentant désigné au contrat : DENIS PAGE	

Partie 2 – Informations sur la demande

Numéro de projet : 100000000	Nom du projet : Exploitation du RENIR
Numéro de l'unité administrative (UA) du requérant : 2662	
Nom de l'UA : Direction de la radiocommunication	
Titre de la demande : Ingénierie et soutien technique en radiocommunication (Dévelop. solutions véhiculaires et fixes)	
Description des travaux ou des biens livrables : Voir détails en annexe.	
Dates d'exécution ¹ (Début et fin prévues) : Date de début : 01/06/2017 Date de fin : 31/03/2018	

Contrat à prix unitaire²
Catégorie/complexité (s'il y a lieu) et quantité (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3)

Contrat à taux (jours personne²)
Profil de ressource/niveaux et jours personne (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3)

Technicien senior (207 jours)	

Nom du requérant (en lettres majuscules) : JEAN-DENIS LECOURS	
Signature : 	Date : 2017/11/03

¹ L'intervention se terminera avec l'attente du premier des deux paramètres suivants : soit la date de fin de la demande d'exécution ou la consommation complète du budget. Toutefois, le requérant peut mettre fin au mandat en tout temps selon les conditions prévues au contrat.
² Lorsque le requérant est le représentant désigné au contrat, remplir ces renseignements à la page 3 seulement.

Partie 3 – Évaluation de la demande par le représentant désigné au contrat

Catégorie/complexité (s'il y a lieu)	Quantité	Prix unitaire inscrit sur le bordereau de prix	Total
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

Profil de ressource/niveau	Nombre de jours	Taux inscrit sur le bordereau de prix	Total
Technicien senior	207	1 x \$	1 x \$
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

TOTAL GÉNÉRAL: 1 x \$

Commentaires :

Nom du représentant désigné au contrat¹ (en lettres moulées) : DANIEL GAMACHE
 Signature : [Signature] Date 3 nov 2017
 Réponse requise avant le :

Partie 4 – Évaluation de la demande par le représentant du prestataire de services

Évaluation du degré de complexité (s'il y a lieu) :

Catégorie	Complexité

Nom de la (des) ressource(s) proposée(s) (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3) :

Profil	Nom de la ressource
Technicien senior	1 x

Ressources prévues à la soumission : Oui Non
 (Si ressources non prévues, se référer à la clause sur le remplacement de ressources)

Commentaires additionnels

Demande acceptée Demande refusée

Nom du représentant du prestataire de services (en lettres moulées) : DENIS DESCHÈNES
 Signature : [Signature] Date 2017/11/09

¹ Le représentant valide notamment la conformité de la demande par rapport au contrat et la disponibilité contractuelle

Partie 5 – Décision et signature

Prix convenu :

Offre acceptée Offre refusée

Commentaires

- UA où l'engagement financier est imputé est le 2662, Direction de la radiocommunication
- Compte tenu de la valeur de la demande d'exécution, l'autorisation de l'engagement financier est celle du directeur général Benoît Simard

Nom de signataire du CSPQ⁴ (UA où l'engagement financier est imputé) (en lettres moulées) : BENOIT SIMARD

Signature

X X X

Date

2017.11.16

Annexe

- Développement, documentation et, s'il y a lieu, personnalisation des solutions de communication voix pour les installations véhiculaires incluant les véhicules spéciaux, tels que motocyclettes, véhicules tout-terrain, bateaux, motoneiges, etc.;
- Développement et documentation des solutions spécifiques et des accessoires pour les équipements de radiocommunication voix ainsi que personnalisation et optimisation des équipements existants et des accessoires de produits spécifiques;
- Préparation des matrices de fonctionnalités et des gabarits maîtres pour le paramétrage et la programmation des équipements terminaux, telle que radio mobile, radio portative, répéteur véhiculaire, répéteur urbain, poste fixe, etc.;
- Elaboration et réalisation des bancs d'essai terrain avec le MO client sur les solutions techniques développées en cours de mandat;
- Participation aux essais intégrés de la solution voix avec le MO client;
- Paramétrisation et programmation de l'ensemble des équipements de terminaux (ensemble radio mobile/répéteur véhiculaire/radio portative, poste fixe, etc.) pendant la période du transfert de la clientèle vers RENIR;
- Formation et accompagnement des MO clients sur la bonne compréhension de la technologie, des solutions développées et offertes au client, et sur l'utilisation des équipements terminaux.

⁴ Se référer au règlement numéro 2 sur la signature de certains actes, documents ou écrits du Centre de services partagés du Québec

Numéro de la demande : 04

Numéro d'appel d'offres : n/a

Numéro de contrat : 999730968

Numéro de bon de commande :

Partie 1 – Informations sur le contrat

Date de début du contrat : 01/05/2017	Date de fin du contrat : 31/07/2017
Titre du contrat : ACCOMPAGNEMENT EN GESTION DE PROJET	
Nom du prestataire de services : SIRIUS, Service conseils en technologie de l'information Inc.	
Nom du représentant du prestataire : MICHEL HAMEL	
Nom du représentant désigné au contrat : DENIS PAGE	

Partie 2 – Informations sur la demande

Numéro de projet :	Nom du projet :
Numéro de l'unité administrative (UA) du requérant : 2650	
Nom de l'UA : Direction de l'évolution des services de télécommunication (DEST)	
Titre de la demande : Coordination des projets de la Direction de la radiocommunication	
Description des travaux ou des biens livrables : Coordonner de façon rigoureuse les projets de la DR pour assurer une livraison conforme aux attentes des diverses parties prenantes afin, entre autres, de donner une vision commune des orientations de la direction, d'améliorer l'efficacité des projets, d'améliorer la communication et de soutenir le développement des ressources.	
Dates d'exécution ¹ (Début et fin prévues)	Date de début : 01/05/2017 Date de fin : 31/07/2017

Contrat à prix unitaire²


Catégorie/complexité (s'il y a lieu) et quantité (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3) :

Contrat à taux (jours personne²)

Profil de ressource/niveaux et jours personne (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3) :

Coordonnateur de projets (63 jours ou 441 heures)	

Nom du requérant (en lettres moulées) : BENOIT SIMARD

Signature : 	Date : 2007.05.19
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

¹ L'intervention se terminera avec l'atteinte du premier des deux paramètres suivants, soit la date de fin de la demande d'exécution ou la consommation complète du budget. Toutefois, le requérant peut mettre fin au mandat en tout temps selon les conditions prévues au contrat.

² Lorsque le requérant est le représentant désigné au contrat, remplir ces renseignements à la partie 3 seulement.

Partie 3 – Évaluation de la demande par le représentant désigné au contrat

Catégorie/complexité (s'il y a lieu)	Quantité	Prix unitaire inscrit sur le bordereau de prix	Total
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

Profil de ressource/niveau	Nombre de jours	Taux inscrit sur le bordereau de prix	Total
Coordonnateur de projets	63	X X \$	X X \$
			0,00 \$
			0,00 \$
			0,00 \$

TOTAL GÉNÉRAL	X X \$
----------------------	--------

Commentaires :

Nom du représentant désigné au contrat³ (en lettres moulées) : DENIS PAGE

Signature : X X X X Date : 2017-06-01

Réponse requise avant le :

Partie 4 – Évaluation de la demande par le représentant du prestataire de services

Évaluation du degré de complexité (s'il y a lieu) :

Catégorie	Complexité

Nom de la (des) ressource(s) proposée(s) (si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser l'annexe à la page 3) :

Profil	Nom de la ressource
Coordonnateur de projets	X X X X

Ressources prévues à la soumission : Oui Non
 (Si ressources non prévues, se référer à la clause sur le remplacement de ressources)

Commentaires additionnels :

Demande acceptée Demande refusée

Nom du représentant du prestataire de services (en lettres moulées) : MICHEL HAMEL

Signature : X X X X Date : 2017-06-07

³ Le représentant valide notamment la conformité de la demande par rapport au contrat et la disponibilité contractuelle

Partie 5 – Décision et signature

Prix convenu : X X

Offre acceptée Offre refusée

Commentaires :

Nom de signataire du CSPQ⁴ (UA où l'engagement financier est imputé) (en lettres moulées) : BENOIT SIMARD

Signature :

Date :

Annexe

⁴ Se référer au règlement numéro 2 sur la signature de certains actes documents ou écrits du Centre de services partagés du Québec

ANNEXE 1
PRIX SOUMIS AU BORDEREAU DE PRIX

Titre du projet : Acquisition d'antennes cellulaires véhiculaires de profil bas
 N° du contrat : 999731292

ITEM	DESCRIPTION	Quantité		PRIX UNITAIRE		SOUS-TOTAL
1	Antennes cellulaires véhiculaires de profil bas	1150	x	27,75 \$	=	31 912,50 \$
TOTAL						31 912,50 \$ *

*Le montant exclut les taxes

**Extraits de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
et sur la protection des renseignements personnels**
(RLRQ, c. A-2.1)

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION II
RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.
1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.
1982, c. 30, a. 24

CHAPITRE III
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I
CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.
1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.
1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel (RLRQ, chapitre A-2.1)

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit. Elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boulevard René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Sans frais 1 888 528-7741	Télécopieur : 418 529-3102
Montréal	Bureau 18.200 500, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Sans frais 1 888 528-7741	Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).